doctrine? Elle reposait sur la suprématie de la Grande-Bretagne en haute mer. Voilà, en somme, ce qu'était la doctrine Monroe, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle sera toujours. Elle a sauvé le monde dans les quatre siècles que j'ai cités et elle le sauvera de nouveau.

En ce qui concerne le discours du général Crerar, je crois qu'il avait tout à fait raison Nous manquons de sécurité; les dominions aussi. Nous ignorons où nous allons. La Russie et ses pays satellites ont maintenant plus de 400 divisions prêtes à combattre et, qui sait! elles peuvent bien attaquer. Qu'arrivera-t-il de nous? Le monde est dans les ténèbres depuis si longtemps qu'on aurait dû bien avant aujourd'hui conclure le pacte dont j'ai parlé.

En 1946, M. Churchill a prononcé un discours à Fulton. Jusqu'à 1948, malgré ses avertissements, les démocraties occidentales n'ont rien fait pour signaler aux nations du monde le danger de la situation. Toutefois, l'automne dernier, ces démocraties ont mieux compris le grave péril qui les menaçait. Le 5 et le 6 avril le premier ministre du Canada (M. St-Laurent) en a parlé à la Chambre des communes, et j'ai moi-même déclaré que, à mon sens, des mesures s'imposaient. J'ai signalé que nous ne pouvions laisser la Grande-Bretagne agir seule.

A cette occasion, j'ai consigné au hansard certaines questions portant sur l'activité des États-Unis en ce qui concerne les sous-marins. Nous n'avons nous-mêmes aucun sous-marin de fort tonnage. Il est avéré que nous n'en avons aucun cette année. Dans mon discours en cette circonstance, j'ai abordé plusieurs autres questions. Pendant la deuxième guerre mondiale, à une séance secrète qui eut lieu à la Chambre des communes, nous avons appris que des sous-marins ennemis avaient remonté le Saint-Laurent jusqu'à Rivière-du-Loup. Au cours d'une visite que j'ai faite au député de Témiscouata (M. Pouliot), en août 1947, j'ai vu l'anse où ces sous-marins s'étaient aventurés.

Nous ne pourrons assurément compter beaucoup plus longtemps sur la protection des États-Unis. J'estime que la déclaration qu'a récemment faite le général Crerar était justifiée. Notre pays sera-t-il envahi ou non? Voilà la question que je pose au ministre de la Défense nationale (M. Claxton). Cette question, je l'ai déjà posée à la Chambre en 1938, lorsque je sentais l'imminence d'un deuxième conflit. A cette occasion, j'ai proposé l'ajournement en vue de débattre la question de savoir si, en cas de guerre, le Canada serait envahi.

Nous avons subi une guerre, provoquée par Hitler. A mon avis, nous ne jouissons [M. Church.]

aujourd'hui de sécurité ni sur terre, ni sur mer, ni dans les airs. Nous comptons uniquement sur Washington, ce qui, à mon sens, est une de nos plus graves erreurs. Nous avons fait trop de concessions politiques, économiques et financières aux États-Unis. J'ai et j'aurai toujours beaucoup d'admiration pour le peuple américain. Je crois cependant que nous suivons trop docilement son exemple.

En terminant, je tiens à dire un mot du désastre du *Noronic* survenu en fin de semaine. Depuis que je siège ici, je me suis sans cesse efforcé d'amener le Gouvernement à se rendre compte de ses responsabilités dans le domaine de la navigation. Depuis mon arrivée à la Chambre, j'ai maintes fois appelé l'attention sur l'insuffisance de nos moyens de sauvetage dans nos rivières et sur les Grands lacs.

L'Ontario et les provinces Maritimes comptent ici plusieurs députés. Je me rappelle qu'en 1927,—il y a bien longtemps de cela,—des hommes qui avaient servi à Saint-Julien, à Vimy et sur d'autres champs de bataille célèbres avaient dû compter, pour leur sauvetage, sur des postes américains de secours. Voilà qui n'est guère de nature à raffermir le sentiment national chez nous.

Depuis que je suis à la Chambre des communes, je cherche à obtenir des appareils de sauvetage suffisants à bord des navires. Il nous faut une commission maritime des Grands lacs. Pourquoi la commission actuelle ne fonctionnerait-elle qu'à l'avantage d'une seule partie du pays aux dépens des autres? Je le répète, nous avons besoin non seulement d'une commission maritime des Grands lacs mais aussi d'appareils de sauvetage suffisants.

Les députés se souviennent de ce qui est survenu au *Northumberland* le printemps dernier. Je connais aussi un navire de même classe, le *Dalhousie City*. Je sais que le *Northumberland* a été en service pendant six semaines, sans que les fonctionnaires du Gouvernement en sachent rien. Ce navire a brûlé au quai de Port-Dalhousie. C'est surprenant qu'il n'ait pas coulé il y a longtemps. Il venait tout d'abord de l'île du Prince-Édouard.

Le désastre de samedi dernier à Toronto a eu lieu sur un navire-hôtellerie. On devrait tenir l'enquête nécessaire sur ce qui s'est passé. Nous ne voulons pas d'exonération générale, car notre ville n'a rien à cacher. A titre de fondateur de la commission actuelle du port de Toronto, je puis dire que nous nous attendons à mieux que cela de la part du Gouvernement.

Le désastre survenu dans le cas du Noronic pourrait tout aussi bien se renouveler à bord du Cayuga. Nous savons qu'un